

Option Archives

Dans le cadre de la Maîtrise ès Lettres en cinéma (Réseau Cinéma CH), la Section d'Histoire et esthétique du cinéma de l'Université de Lausanne offre, en collaboration avec la Cinémathèque suisse, une option de 15 crédits intitulée « Archives ». Cette option entend sensibiliser les étudiant(e)s aux problèmes de la conservation et de la restauration des films sur pellicule, ainsi qu'aux questions liées à la conservation de documents dits « non-film », tels que les appareils, les affiches, les photographies, les maquettes utilisées pour des décors (voire ces derniers eux-mêmes), les costumes, les scénarios ou découpages, les documents comptables relatifs à la production, à la distribution et à l'exploitation, etc. Il s'agit ainsi de réfléchir à une méthodologie permettant d'exploiter par exemple des fonds de manuscrits d'auteurs ou plus largement d'agents du cinéma, ou la documentation d'une maison de production ou d'un ciné-club. Cette formation vise d'autre part à initier les étudiant(e)s à certaines problématiques que requièrent les pratiques professionnelles afférentes à ces divers objets d'étude. Elle entend enfin donner aux étudiant(e)s les moyens de prendre la mesure des conséquences (souvent mésestimées) de la prise en compte de ces aspects extérieurs à la projection du film sur la construction du savoir en histoire et en esthétique du cinéma.

Les cours sont dispensés en français et regroupés en 4 modules qui ont lieu à Lausanne et dans ses environs immédiats (Ecublens, Penthaz).

Modules obligatoires 2012:

- Module 1: « Archéologie de l'audiovisuel » & « Archivage numérique » (3 ECTS): pendant les vacances universitaires, bloc de 6 jours (y compris samedi), semaine 5 (2012)
- Module 2: « Conservation et restauration de l'audiovisuel » (4 ECTS): pendant les vacances universitaires, semaine 23 et samedi de la semaine 28 (2012)
- Module 3: « Histoire du cinéma et archives *non-film* » (5 ECTS): pendant les vacances universitaires, semaine 28 (2012) et deux jours supplémentaires: mercredi et jeudi de la semaine 37 (2012)
- Module 4: « Du dépôt à l'écran: restauration du spectacle cinématographique » (3 ECTS) : pendant les vacances universitaires, semaine 34 (2012)

Module 1 : « Archéologie de l'audiovisuel » & « Archivage numérique » (5+1 jours, 3 ECTS)

Ce module dispensé par Reto Kromer s'achève par une journée consacrée à l'archivage numérique.

« Archéologie de l'audiovisuel »

Enseignant : Reto Kromer, directeur de l'atelier de conservation et de restauration de films reto.ch Sàrl (www.reto.ch).

Objectifs: L'étudiant ou l'étudiante connaît les chaînes de production, d'exploitation et d'archivage d'œuvres ou de documents audiovisuels (supports, formats, procédés). Elle ou il sait manipuler, identifier, analyser et valoriser correctement et avec un esprit critique les différents supports audiovisuels. Les avantages et les inconvénients des diverses formes

analogiques et numériques de production, de diffusion et d'archivage sont discutés.

Contenus: la pellicule photochimique; la photographie en noir et blanc; les procédés couleur anciens et actuels; le son au cinéma; les bandes magnétiques; les disques optiques; les disques durs et les semi-conducteurs.

Cours ex cathedra et exercices pratiques avec divers supports audiovisuels.

Il est conseillé aux étudiant-e-s d'effectuer préalablement aux cours la lecture des textes indiqués dans la bibliographie des fiches de présentation disponibles à l'adresse suivante:

<http://en.reto.ch/training/2012/201201.html>

«Archivage numérique»

Enseignants : Rudolf Gschwind et Lukas Rosenthaler, professeurs à l'Université de Bâle.

Objectif : familiariser les étudiant(e)s avec le maniement des données numériques.

Contenu : examiner comment l'archivage des données numériques est confronté à des exigences particulières (courte durée de vie des objets du monde informatique, nombre de données en constante croissance, nécessité d'une disponibilité illimitée des données).

Exigences pour la validation du module: numérisation en qualité SD et en qualité HD (échantillonnage 4:2:2, quantification 8 bit) d'un film sur format réduit (9.5 mm, 16 mm, 8 mm ou Super 8) Remédiation: examen oral

Module 2: «Conservation et restauration de l'audiovisuel» (6 jours, 4 ECTS)

Enseignant : Reto Kromer, directeur de l'atelier de conservation et de restauration de films reto.ch Sàrl (www.reto.ch).

Objectifs: L'étudiante ou l'étudiant connaît les dégradations auxquelles les supports audiovisuels sont soumis par les lois de la nature et par l'activité humaine, ainsi que les bases de la conservation préventive et de la restauration curative. Il ou elle sait comment prolonger l'espérance de vie des œuvres et des documents et est capable de transposer les normes théoriques dans la réalité d'une archive, notamment dans le cas de collections mixtes. L'organisation de procédures et la documentation des travaux sont discutés.

Contenus: théorie et éthique de la conservation et de la restauration ; chimie et physique des supports filmiques et des couches photographiques et magnétiques ; restauration de l'image et du son (techniques analogiques, techniques numériques et leur intégration) ; masters numériques d'archive, copies numériques d'accès et migration des données ; établissement de stratégies globales de conservation

Cours ex cathedra avec travaux en groupe.

Il est conseillé aux étudiant-e-s d'effectuer préalablement aux cours la lecture des textes indiqués dans la bibliographie des fiches de présentation disponibles à l'adresse suivante:

<http://en.reto.ch/training/2012/201206.html>

Exigences pour la validation du module: Au choix:

- rédaction et présentation d'un article scientifique
- création et présentation d'un poster

Remédiation: examen oral

Module 3 : «Histoire du cinéma et archives non-film» (7 jours, 5 ECTS)

Enseignant : Laurent Le Forestier, historien du cinéma, professeur à l'Université de Rennes.

Ce cours se propose de réfléchir aux usages possibles des sources non-film dans l'écriture de l'histoire du cinéma. Il s'agira pour cela d'analyser l'évolution de ces rapports au fil des grandes tentatives historiographiques qu'a connues le cinéma. Seront étudiés aussi les problèmes de conservation, de mise à disposition, de consultation de ces matériaux, afin de discuter la manière dont les lieux d'archives participent à l'écriture d'une certaine forme d'histoire du cinéma. Il s'agira également de s'interroger sur les différents types de valorisation de ces documents, en dehors d'une pratique exclusivement historiographique.

En outre, ce cours proposera une méthodologie de la recherche sur des sources non-film: quels questionnements préalables leur appliquer ? A quelles approches permettent-ils de recourir ? Comment les articuler à d'autres sources ? Mais aussi, comment pallier l'absence de certaines sources non-film ? Cette dimension pratique trouvera son prolongement dans un travail de recherche effectué par chaque étudiant au sein des fonds de la Cinémathèque suisse.

*Exigences pour la validation du module: présentation orale d'une recherche sur un fonds « non-film » (env. 8 heures).
Remédiation: complément écrit.*

Module 4 : «Du dépôt à l'écran: restauration du spectacle cinématographique» (5 jours, 3 ECTS)

Enseignant : Roland Cosandey, historien du cinéma, professeur à l'ECAL.

La participation au module suppose la connaissance de quelques publications essentielles dont la bibliographie est donnée au préalable.

Si pérennité et mise à disposition des objets conservés définissent la finalité de l'archivage, ce module s'attache à la seconde de ces missions. Il explore les relations pratiques tissées entre l'activité archivistique et l'activité historiographique, selon trois axes : la description, la documentation, l'édition.

Fonction et méthodologie de la recherche font l'objet de cours et de travaux appliqués. Les différentes problématiques sont abordées à partir d'un corpus d'exemples puisés dans les collections de la Cinémathèque suisse et de travaux publiés ou inédits. Une introduction à l'histoire de l'archivage filmique complète leur présentation.

Les cinq journées du module aborderont successivement :

- Pourquoi décrire, et pour qui ? (rapport d'expertise, inventaire, catalogage, filmographie)
- Documenter (histoire du cinéma - cinéma comme histoire)
- Donner à voir (réédition, DVD, programmation).

*Exigences pour la validation du module: présentation orale d'un travail effectué pendant la semaine, seul ou en duo, sous la supervision de l'enseignant, à partir d'un corpus préétabli de films et de documents ; rendu d'une version écrite.
Remédiation: complément au travail écrit.*